Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20260605-05062026_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, JAFFRÉ Marc, TROALEN Michèle, MARCHAND Anthony, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, MAGUER Myriam, JACQ Ronan, RENOT Erwan, BERTHOU Julie, COIGNARD Thomas, RIVOAL Noa.

LE FAOU Laura donne pouvoir à LE ROUX Michel
Absent : DURANT Morgane

Monsieur Noa RIVOAL a été nommé secrétaire.

Convocation :
le 28 mai 2026

Madame QUÉMÉRÉ Martine s'est retirée lors du vote.

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 13

OBJET : Tarifs au 1er juillet 2026 : Loyers communaux.

Monsieur le maire informe que l'indice de référence des loyers (l'IRL) du 4ème trimestre 2025 est de 145.78. Par rapport à l'indice du 4ème trimestre 2024 (valeur : 144.64) la variation est de + 0.79 %.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les loyers communaux selon les indices de références des loyers, soit une majoration de 0.79 % à la date prévue par le contrat, soit le 1er juillet.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 13 voix pour d'appliquer l'augmentation de 0.79 % au 1er juillet 2026, le montant des loyers sera de :

Logements communaux	Tarif au 1er juillet 2025
Appartement 1er étage 11 rue de stéroudou	414.88 €
Appartement 2ème étage 11 rue de stéroudou	352.01 €
Appartement au dessus de la mairie	489.17 €
Appartement au dessus de la poste	483.92 €
Appartement 1er étage 7 place de l'Eglise	457.22 €
Appartement 2ème étage 7 place de l'Eglise	457.22 €
Maison 31 rue de la mairie	644.04 €
Garage 29 rue de la Mairie	63.91 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

MAIRIE DE LEUHAN (Finistère)